



**Entraînez-vous.
Relevez le défi.
Découvrez votre score.**

Pour réviser ou mettre à jour ses connaissances sur le code de la route, la Sécurité routière propose le module en ligne « Je repasse le code ».

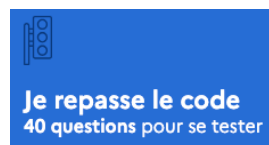
En répondant à 80 questions issues de la base de questions officielles de l'examen théorique général (ETG) du code de la route, chacun peut tester sa connaissance de la signalisation et des règles de conduite.

Trois modes sont proposés



Un premier mode pour s'entraîner avec 10 questions issues d'un tirage aléatoire parmi les 80 questions du module. Chaque nouvelle session propose un nouveau jeu de questions. Dans le cas d'une vidéo, il est possible de la rejouer, pour bien voir les détails ; mais cela ne rallonge pas la durée impartie.

→ Au cours de la session, après chaque réponse, la solution est donnée avec une explication.



Un deuxième mode pour se remettre dans les conditions de l'examen théorique général, avec 40 questions issues d'un tirage aléatoire parmi les 80 questions du module. Chaque nouvelle session propose un nouveau jeu de questions.

→ À la fin de la session, il est possible de découvrir les erreurs commises et les bonnes réponses avec une explication.



Un troisième mode pour jouer à plusieurs, chacun sur son smartphone. Il suffit de choisir la série A ou la série B, toutes deux composées de 40 questions, et chacun de lancer le jeu : que le meilleur gagne ! À la fin du temps imparti, il ne reste plus qu'à comparer les scores.

→ À la fin de la session, il est possible de découvrir les erreurs commises et les bonnes réponses avec une explication.

Les règles du jeu

Comme pour l'examen théorique général (ETG) du code de la route, quelques règles régissent le module « Je repasse le code » :

- Il peut y avoir jusqu'à trois bonnes réponses par question.
- Vous disposez d'un temps limité pour répondre à chaque question, indiqué par une barre horizontale jaune.
- Chaque question est associée à une photo ou à une vidéo.
- Pour réussir son « code », il faut faire 5 fautes ou moins.
- Chaque question est accompagnée par une voix off. Le son peut être coupé par le joueur
- Si le joueur répond avant la fin du temps imparti, il passe à la question suivante immédiatement après avoir cliqué sur le bouton "Continuer".
- Si le joueur ne répond pas à la question durant le temps imparti, il passe à la question suivante automatiquement (considéré comme une fausse réponse pour le résultat).

Enfin, il est possible de rejouer chacun des trois modes autant de fois que l'on veut.

L'accès au module en ligne, qui fonctionne sur ordinateur ou sur smartphone :
<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-medias/nos-quiz/je-repasse-le-code>

Découvrez d'autres ressources

Pour sensibiliser vos collaborateurs au risque routier professionnel, de nombreux outils sont disponibles en téléchargement ou accessibles en ligne sur le site de la Sécurité routière :

- kits de communication
- supports vidéo, comme la série « On vient vous voir... » réalisée par Fred Testot
- modules interactifs
- quiz
- podcasts, comme « Mécanique d'un accident » avec Fabrice Drouelle
- accroches guidon pour sensibiliser les utilisateurs de vélo, de trottinette ou de moto, etc.

Tout un panel d'outil pour mettre en action au quotidien avec vos collaborateurs les bonnes pratiques en faveur d'une route plus sûre.

L'accès à la page ressources :
<https://www.securite-routiere.gouv.fr/sinspirer-et-agir/nos-ressources-pour-vous-accompagner>